Publié le : 06/01/2026

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 022-200056711-20251218-2025_138-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
Arrondissement de Saint-Brieuc
Commune de Jugon-les-Lacs

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 18 décembre 2025

Date de convocation : 12 décembre 2025
Nombre de conseillers : En exercice : 23 Présents : 20 Votants : 21

Certifié exécutoire compte tenu de la publication en ligne du 26 décembre 2025

L'an, deux mille vingt-cinq, le 18 décembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON-LES-LACS s'est réuni à la Mairie de Jugon-les-Lacs sous la présidence de M. Eric MOISAN, Maire.

Etaient présents :
Mesdames et Messieurs Eric MOISAN, Patrick MÉNARD, Christelle MEUNIER, Gwenaëlle AOUTIN, Adeline BRIVE, Robert LEBLANC, Jacky GILLET, Mauricette DIRR, Chantal TARDY, Malika TOUBLANC, Natacha CARRO, Servane GESRET, Julie POUPART, Alexis POIDEVIN, Denis KEURMEUR (arrivé à 20h15), Jean-Charles ORVEILLON, Mickaël CARDIN, Jean-Pierre HERVE, Stéphanie FLEGEAU, Marie-Sergine BEZARD

Etaient absents excusés :
Madame, messieurs Thierry LEBOUCHER, Pierre AUVRET, Gwendoline FELIN

Etaient absents représentés :

Procurations :
Madame Gwendoline FELIN a donné pouvoir à Monsieur Alexis POIDEVIN

Secrétaire de séance : Natacha CARRO

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 022-200056711-20251218-2025_138-DE

CM 18.12.2025	Actualisation du dossier de demande de DETR 2026 pour la requalification du quartier « Résidence de Boutard »	**Délibération n° 2025-138**

Rapporteur : Eric MOISAN

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le projet de requalification du quartier « résidence de Boutard », porté par le maître d'œuvre Quarta, dont le montant des honoraires est de 19 480 € HT, pour un montant de travaux de 300 972.10 € HT, a été redéposé au titre de la DETR/DSIL 2026 le 21/11/2025 avant la réception en décembre.

Ce projet est qualitatif et vise à améliorer la gestion des eaux pluviales en amont du centre de Jugon-les-Lacs, Mr le Maire propose de solliciter l'aide de l'Etat, en demandant la DETR.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité
Décide

- **De solliciter l'Etat pour une demande de DETR 2026 sur ce dossier.**
- **D'approuver le plan de financement suivant :**

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montants
Travaux	300 972.10 €	DETR 2026	105 340.00 €
		Autofinancement	195 632.10 €
TOTAL	300 972.10 €	TOTAL	300 972.10 €

- **D'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement de ce dossier.**

Suivent les signatures pour copie conforme,

Le Maire

MAIRIE DE JUGON-LES-LACS Côtes-d'Armor 22

Eric MOISAN